

la plume et le plumet

Mardi gras

Encore un jour de réjouissance! Quand on y pense bien, on constate qu'il y a plusieurs de ces jours dans l'année. Même si les rigueurs du carême ont été supprimées, on a gardé les célébrations du Mardi Gras, journée qui marque la fin du carnaval.

On ignore l'origine du mot carnaval tout comme les origines des fêtes du carnaval qui se perdent dans la nuit des temps. Les fêtes païennes demeurent, un peu transformées, quand le christianisme se répandit dans tout le monde occidental. Mais, il y a fort longtemps, le carnaval commençait à Noël et se terminait la veille du mercredi des Cendres. C'est en Italie, au quinzième siècle, que naquit l'habitude des travestis pour le Mardi gras et même tout le carnaval, et la coutume se répandit en France.

Quand le carême avait toute sa rigueur, on se dépêchait, les derniers jours, de manger beaucoup de friandises et d'aliments riches qui seraient interdits pour une durée de quarante jours par la suite. C'est pourquoi, au Canada, on nomme les trois jours qui précèdent le mercredi des Cendres, les jours gras. Ne trouvez-vous pas que l'expression le dimanche gras est vraiment comique?

Mais le carnaval est encore le temps choisi pour les bals masqués et les mascarades sur les patinoires. Chaque année, on parle de plus en plus du grand bal costumé qui a lieu à Québec, au temps du carnaval, le bal de la Régence.

De toutes les villes canadiennes, c'est Québec qui fête le mieux le carnaval, son carnaval d'hiver, car, par analogie, il y a maintenant des carnivals d'été. J'ai fait une courte visite dans la vieille capitale, la semaine dernière et j'ai beaucoup admiré les décorations lumineuses et surtout le magnifique palais de glace qui est un vrai palais des Mille et une Nuits, un palais de contes de fée.

Mais, chaque petite ville, chaque village fête le carnaval à sa manière. Non seulement on élit des reines, on organise des jeux de tout genre, mais les enfants en profitent pour se déguiser et pour faire une petite tournée des voisins, comme au temps de l'Halloween. Il me semble qu'on pourrait, comme pour cette autre fête, organiser une tournée de charité, pour aider ceux qui n'ont pas les moyens de fêter.

Amusez-vous en ce jour de carnaval, sans faire trop de tapage cependant. Cela vous fera oublier les rigueurs de l'hiver qui n'en finissent plus, et cela vous retiendra pour reprendre le collier, demain.

Mamie

Je l'appelle papa

le courrier de Mamie

DEMANDE: Jeune mariée de cinq ans, j'appelle mon mari "papa" et il semble apprécier cela. Mais, dans mon entourage, on rit de moi, on ne se gêne pas pour me dire que c'est ridicule. Nous avons trois enfants et nous sommes heureux. Votre avis, s'il vous plaît.

Réponse: Je ne vois rien de ridicule en cela. Beaucoup de jeunes parents s'appellent papa et maman. Mais si votre entourage se moque de vous, vous pourriez fort bien en revenir à nommer votre mari par son prénom. Cela fait plus sérieux. Et si le prénom ne vous plaît pas, il est tant de charmants qualificatifs que vous pourriez lui donner: chéri, mon chou, mon cœur, mon trésor...

Réponse à Trente deux ans: Votre lettre est typique d'une personne dominée par ses pa-

rents jusque passé l'âge adulte. Vous avez subi une grave dépression nerveuse à la suite d'un désappointement amoureux. L'autre garçon qui vous a fréquentée ne vous plaisait pas. Cela arrive à tout le monde.

Seulement mettez-vous bien dans la tête que vous êtes assez vieille pour choisir vos amis et que vos parents n'ont rien à voir dans cela. Ce ne serait pas la même chose si vous n'aviez que dix-huit ans. Mais, à votre âge, vous devez organiser vous-même votre avenir. Priez poliment vos parents de vous laisser votre liberté et de ne pas critiquer votre choix et surtout de ne pas toujours gâcher le parti possible. Leur anxiété déteint sur vous. Dites-vous bien que le mariage est possible à votre âge mais qu'il n'est pas indispensable pour vivre une vie heureuse et pour bien s'épanouir.

Au lieu de rester à la maison à rêvasser, vous feriez bien d'aller travailler au-dehors, de voir d'autres gens, de vous faire d'autres relations, de changer d'air. Vous cesseriez de vous appesantir sur votre solitude, et vous penseriez à autre chose qu'au mariage possible. Des que vous prendrez votre part de votre état de célibataire, votre tension nerveuse cessera. Agissez au lieu de rêver et tout ira mieux.

Réponse à Grand-maman en peine: Lorsque vous êtes al-

par Claire ROY

"Adolescents en détresse" c'est le titre d'un mince volume, publié aux Editions du Jour, dans la collection "Les idées du jour" et écrit en collaboration par deux professeurs, Emile Robichaud et Gilles Laprade. En sous-titre, on peut lire: Un plaidoyer pour le bon sens en éducation.

Le livre est déjà sorti de plusieurs semaines et il a été reçu assez fraîchement par la critique. La raison en est simple: les deux auteurs ne se veulent pas "dans le vent", ils osent même ramper à contre-courant.

Il est d'usage, ces années-ci, pour ceux qui écrivent sur l'éducation, de critiquer vertement les méthodes anciennes et de se pâmier d'admiration devant tout ce qui se fait de neuf. Quand toute la planification scolaire sera réalisée, on aura atteint l'âge d'or dans le domaine de l'éducation.

Ce n'est pas qu'Emile Robichaud et Gilles Laprade considèrent que tout était mieux autrefois. Ils constatent les lacunes de notre système scolaire passé, tout en attribuant

les défauts principalement au manque de formation des maîtres, à la forme livresque de l'enseignement. Mais, devant les réformes scolaires actuelles, ils se montrent effrayés et doutent du succès.

C'est dans la troisième partie du livre, intitulée "L'école", qu'ils laissent voir leur inquiétude devant ce qu'ils appellent la déshumanisation des enfants par les écoles géantes, les campus gigantesques, le transport scolaire, les trop nombreuses options et l'enseignement par plusieurs professeurs, la promotion par matière et l'enseignement donné par ce qu'ils appellent des "gadgets".

Ils ont droit à leur opinion et leurs énoncés ne manquent pas de nous faire réfléchir. Même pour ceux qui ne pensent pas comme eux il y a beaucoup de vrai dans ce qu'ils avancent. L'avenir seul pourra dire ce que va donner ce gigantisme et cette mécanisation.

La première partie, les adolescents, est vraiment admirable. C'est une étude fouillée de ces jeunes personnages qu'on trouve toujours mysté-

rieux et inquiétants, les adolescents, par des hommes qui les connaissent bien, leur ayant fait la classe depuis plus de dix ans. Les parents auraient tous intérêt à lire ce livre qui les aiderait à comprendre leurs enfants. Selon les auteurs, les enfants ont trop de liberté. "Nous assistons actuellement à la mise au rancart du bon sens le plus élémentaire. C'est la théorie de la bride sur le cou, de la folie pure et collective", disent les auteurs. Ils ajoutent: "Il faut entendre les confidences des jeunes pour connaître leur désarroi..."

Il faut lire toute la partie du livre qui traite de la famille. Selon Robichaud et Laprade, les parents ont démissionné. Ils ne se tiennent plus au foyer, ils ne s'occupent pas suffisamment de leurs enfants, ils ne leur donnent pas le bon exemple. Surtout, ils ont oublié le sens du mot discipline.

Les auteurs étudient tous les genres de parents, depuis les parents absents jusqu'aux parents-copains. De ces derniers ils disent: "Il ne s'agit pas, pour les parents, de s'enfermer dans une attitude de

froider, de respectabilité et d'autoritarisme, mais encore faut-il que l'adolescent trouve chez les adultes que sont ses parents plus qu'il ne trouve chez un simple copain. En résumé, des parents c'est beaucoup plus que des copains et désirer être le copain de ses fils, c'est se diminuer et non se grandir."

Dans la troisième partie, ils s'étendent assez longuement sur la discipline, facteur de liberté. "La discipline est d'abord intérieure: c'est une attitude profonde de l'être qui s'ouvre à l'autre et accepte son message, accepte d'écouter. Cette attitude s'oppose au narcissisme, c'est-à-dire à la

complaisance égoïste du moi qui obnubile l'autre, qui bâtit tout le monde en fonction de ses besoins et de ses caprices."

Le livre est écrit dans une langue curieuse, claire et correcte. Il se lit facilement et peut donner beaucoup à réfléchir, même pour les tenants de l'éducation ultra-moderne.

Les femmes qui ont le courage de leurs opinions sont critiquées

WINNIPEG (P.C.) — Les critiques à l'adresse du secrétaire d'Etat, Mme Judy LaMarsh, pour son franc-parler et comportement parfois à l'emporte-pièce, illustrent bien l'attitude de la société à l'égard des femmes qui ont le courage et la capacité de diriger.

Telle est la déclaration faite

récemment au comité sur le statut de la femme, section du Manitoba.

Mme Howard Loewen, de Winnipeg, présidente du comité de études de groupes sur la politique de la vie publique, a cité Mlle LaMarsh comme exemple des femmes qui luttent pour obtenir des droits égaux à ceux des hommes.

"Si le secrétaire d'Etat n'avait fait preuve d'aucune initiative, elle aurait reçu l'attention respectueuse que le public accorde généralement aux membres du cabinet," de commenter Mme Loewen.

Dans son rapport, le groupe du Manitoba demande aux représentants des partis politiques de donner droit de parole aux femmes quant aux décisions sur les mesures à prendre, et de recruter des femmes comme candidats aux élections. On suggère aussi que les parlementaires se mettent en quête de femmes qualifiées pour faire partie des commissions ayant trait aux affaires publiques.

Le mémoire recommande également que les femmes puissent être membres de jury au même titre que les hommes.



BON VOYAGE: Quelle jeune femme ne serait ravie de recevoir en cadeau de nocces, ces élégantes valises de fabrication canadienne en nylon catonique, deux tons. Bien pratique, avec ses cour-

Pollack
AU
THÉÂTRE CAPITOL
le 4 mars à 8 h. 30 p.m.
Défilé de mode
au profit de la Croix Rouge Canadienne.
Thème: Féminin '68
Entrée: \$1.50
Billets en vente au deuxième étage chez Pollack.

VALISES DE PLANCHER et VALISES À MAIN

Plan "Mise de côté"

goyette inc.
AUTREFOIS BLAIS & FRÈRE
1484, NOTRE-DAME

lie prendre soin de votre fille pour ses relevailles, vous ne vous êtes pas bien entendue avec votre genre. C'est pourquoi cela vous coûte d'offrir vos services pour une seconde naissance. Parlez-en tranquillement à votre fille et demandez-lui son avis. Si elle insiste allez-y quand même et efforcez-vous de garder la paix avec votre genre.

Réponse à Mme R.V.: Dans cette recette, le chiffre indiquant la quantité de cassonade a été effacé dans tous les exemplaires du journal et nous n'avons pas l'original de la recette. Nous recevons nos recettes de diverses agences et nous les déduisons quand elles sont passées dans le journal. Mais, en analysant la recette, j'ai cru comprendre qu'il s'agissait de trois-quarts de tasse de cassonade bien tassée.

Réponse à Dodo: Il se donne à Trois-Rivières des cours de décoration intérieure. Téléphonnez au Centre d'Art pour vous informer. Ou encore à la Commission scolaire. Il y a des écoles spécialisées à Montréal et à Québec. Les Beaux-Arts, à Québec et à Montréal, l'École des Arts appliqués, à Montréal.

Réponse à Ursulienne: (a) Dites fermement à ce garçon que vous n'aimez pas le geste qu'il fait quand il vous embrasse. Ce sont des choses qui se disent. Il vaut mieux parler franchement et s'entendre puisque vous en êtes au début de vos relations. S'il a vraiment de l'estime pour vous, il ne se fâchera pas. S'il ne vous recherche que pour vous voir accepter ses familiarités, alors il vous quittera pour une fille plus facile.

(b) Vous pesez environ huit livres de trop. Il n'existe aucune recette magique pour perdre rapidement du poids. Les meilleurs régimes font perdre d'une demi à une livre par semaine. Ils permettent de ne pas se priver exagérément et de ne pas faire de dommage à sa santé physique et mentale. Ne mangez pas entre les repas. Très peu de pain, de beurre et de pommes de terre. Évitez les sauces, les desserts riches, les pâtisseries, les bonbons et les boissons gazeuses.

Réponse à Affecté: Mon pauvre jeune ami, je vous plains de tout mon cœur. Vous êtes trop jeune pour vous laisser entraîner sur cet-Un monde fou-tém-samedi

Réponse à Mariette: J'espère que vous avez gardé une copie de vos questions car je ne peux même y faire allusion ici. (a) Le danger est minime. (b) Aucune conséquence. Mais ce sont toujours des jeux dangereux.

Réponse à Petite fleur bleue: (a) Bien sûr que,

après ces années d'étude, vous pourriez travailler à l'orphelinat ou à la crèche. (b) Si vous voulez devenir garde-bébé ou puéricultrice, il vous faudra suivre un cours de deux ans dans un hôpital qui donne ce cours. (c) Je crois qu'on vous accepte à dix-huit ans. Le cours se donne tous les jours dans un hôpital. (d) Oui, il y a une bonne demande d'aides pour travailler chez les enfants.

te pente qui fera de vous toute votre vie un être à part des autres, homni par une partie de la société. Mais justement parce que vous êtes jeune vous pouvez guérir. Mais cela sera impossible si vous continuez à voir ce beau garçon qui vous a initié à ses pratiques. Il vous dit que c'est normal. C'est faux et il a tort.

Ce ne sont pas mes paroles qui pourront vous guérir. Un prêtre pourra le faire ou un psychologue, si vous avez vraiment la ferme volonté de guérir. Mais, la première chose à faire c'est de quitter à jamais votre mauvais génie qui vous entraîne au mal.

Réponse à Ti-Loup: Je ne possède malheureusement pas cette méthode. Tout ce que j'en sais, c'est qu'il faut chaque matin prendre la résolution de ne pas céder à son vice. Et on recommence le lendemain à se priver. Et si on tombe, on va se confier à un prêtre, puis on recommence à exercer sa volonté. Pour vous renseigner lisez "L'adolescent veut savoir", du docteur Lionel Gendron. Si un bain chaud excite votre sensualité, prenez un bain tiède, presque froid, et rapide.

Aux lectrices: Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme, et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

Fabiola subit une intervention chirurgicale

BRUXELLES (Reuter) — La reine Fabiola de Belgique a subi une intervention chirurgicale par suite de légères complications survenues après sa fausse couche, l'an dernier.

La nouvelle a été annoncée dimanche par un communiqué de la maison royale de Bruxelles. L'état de santé de la reine, âgée de 39 ans, est satisfaisant, indique un bulletin médical.

FRANCFORT
Paris
Zurich
Shannon
Vienne
Glasgow
Copenhague
MOSCOU

Carrousel européen

Air Canada vous offre l'embaras du choix... source de Paris, fantaisie de Copenhague, aventure à Londres, pittoresque à Zurich, romanesque à Vienne, découverte à Moscou, rêverie à Francfort, charme de Shannon et activité de Glasgow... l'Europe est à vous, soleils, brumes, monuments, bistros, musées et cathédrales! Un carrousel de surprises et de plaisirs que vous permet l'horaire transatlantique d'Air Canada.

Pour rendre les choses faciles—sans accabler votre budget, Air Canada vous propose ses tarifs spéciaux, classe économique, 14-21 jours, le plan "Partez maintenant—Payez plus tard" (versement

comptant de 10% du prix du billet, solda payable en 24 mois), le plan "Arrêts en cours de route" qui vous permet d'allonger le plaisir de votre voyage sans augmenter le prix du billet. Et cet été, Air Canada vous offre chaque semaine plus de vols que jamais vers les Iles Britanniques et l'Europe continentale—ce qui prouve qu'Air Canada met l'Europe à votre porte et à votre portée.

TROIS-RIVIERES — PARIS \$353.
TROIS-RIVIERES — COPENHAGUE \$384

Exemples de tarifs d'excursion 14-21 jours, aller-retour, classe économique, en vigueur à certaines périodes de l'année.

AIR CANADA

Le championnat du hand-ball junior remporté par l'école St-Frédéric

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Lors de la dernière rencontre de la série finale de la ligue masculine de hand-ball Junior interscolaire de Drummondville, le Raimbeault "B" l'a emporté sur l'école secondaire St-Frédéric par le compte de 15 à 14.

Jocelyn Lampron avec 6 points et Jacques Paradis avec 4 points ont été les meilleurs compteurs de leur équipe respective.

L'école secondaire St-Frédéric mérite donc les honneurs de la série finale, ayant accumulé plus de points lors des deux rencontres l'opposant au Raimbeault "B".

Lors de la première partie de la série finale de la ligue masculine de ballon-panier Senior, le Drummondville High School l'a emporté sur le Collège St-Bernard 63 à 49.

La deuxième rencontre de la série finale, qui comporte deux parties de trois, aura lieu mercredi le 28 février au gymnase du Collège St-Bernard, à 7h.15.

À l'occasion de la première partie de la série finale de la ligue masculine de ballon-panier Junior, le Drummondville High School l'a emporté facilement sur le Jean Raimbeault, par la marge de 31 points.

La seconde partie de la série finale, qui comporte deux parties au total des points, se déroulera au gymnase de l'école Jean Raimbeault, vendredi le premier mars à 4h.45.

C'est par une faible marge de trois points que le Drummondville High School l'a emporté sur le Collège Marie de la Présentation, dans la première rencontre de la série finale de la ligue féminine de ballon-panier.

En effet, c'est par le compte de 27 à 24 que le D.H.S. a disposé du C.M.P. Louis Jona et Alana Baker, avec respectivement 9 et 6 points, ont été les étoiles du Drummondville High School alors que Martine Maher et Francine Houle ont compté respectivement 8 et 7 points pour l'équipe perdante.

La seconde partie de la série finale, deux parties au total des points, aura lieu vendredi le premier mars au gymnase de l'école Jean Raimbeault à 7h.15.

Ce n'est qu'en période supplémentaire que le Jean Raimbeault a pu l'emporter sur l'école secondaire St-Frédéric par le compte de 19 à 17, dans la première partie de la série finale de la ligue de hand-ball senior de la ligue Interscolaire.

Pour le Jean Raimbeault, les principaux compteurs ont été François Tourigny et Gaston Vadonais. Pour l'E.S.S.E., les étoiles de la rencontre ont été Gaëtan Houde et Christian Hénaire avec chacun 4 points.

La deuxième rencontre de la série finale deux de trois se déroulera au gymnase de l'école des Métiers, vendredi le premier mars à 7h.15.

Maison rasée par le feu à St-Nicéphore

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La maison de M. Marcel Boisvert, du boulevard Allard dans la municipalité de St-Nicéphore, a été complètement ravagée par un incendie, au début de la matinée de samedi, ne laissant que les murs debout.

Au moment où le feu fut découvert, personne ne se trouvait à l'intérieur, qui fut totalement calciné. Le feu a causé des dommages de plusieurs milliers de dollars. La brigade des incendies de Drummondville fut mandée sur les lieux, et les pompiers ont été forcés de travailler ferme durant tout l'avant-midi avant de maîtriser l'élément destructeur.



(Photo J.P.C.)

LES COMPÉTITIONS D'AUTOS-NEIGE, organisées par le club Rotary à la ferme du 3e Rang, dimanche après-midi, ont remporté un franc succès, puisque 33 concurrents étaient inscrits dans les quatre catégories au programme, et chacun a fourni un bel effort pour l'emporter.

Les juges ont eu fort à faire pour déterminer les vainqueurs à cause de l'égalité qui existait à la ligne d'arrivée.

On voit ici ceux qui ont été déclarés gagnants dans leur catégorie respective. Ce sont MM. Pierre Roy, catégorie "B" — Réjean Houle, catégorie "C" — Roger Lauzon, président de la compétition, Marc Auger, catégorie "D" — Clément Girard, catégorie "A".



(Photo J.P.C.)

LE CLUB ROTARY DRUMMONDVILLE tenait dimanche dernier, une journée sportive à la ferme du 3e Rang de St-Cyrille, qui coïncidait avec le traditionnel "souper canadien".

Il s'agissait de compétitions d'autos-neige ouvertes à tous les amateurs de ce sport, et l'organisation de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon.

On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

de ces compétitions avait été confiée à M. Roger Lauzon. On voit ici avant que ne débutent les compétitions, le jeune garçon de Jack Munro, président du comité d'organisation et M. Roger Lauzon, le responsable des compétitions, en compagnie des jeunes filles de M. Veilleux.

MM. Bernier et Prince font des commentaires

Impossible de réduire certaines dépenses figurant au budget

DRUMMONDVILLE (J.P.C.)

— Au cours de son émission radiophonique hebdomadaire, sur les ondes du poste local dimanche après-midi, le premier magistrat de la cité était accompagné du président du comité des finances, l'échevin Roger Prince. Ensemble, ils ont discuté le budget présenté lors de la réunion de lundi dernier, chacun y apportant certains détails que la population doit connaître.

Parlant à tour de rôle, le maire Bernier et l'échevin Prince complétaient certaines explications du budget, notamment dans les principaux départements où il fut impossible de réduire quoi que ce soit en vue de maintenir les services actuels auxquels la population a droit.

Il fut question du surplus de taxes qui versera la plus importante compagnie à Drummondville: Canadian Celanese, qui en plus de payer un montant de \$96.000, devra verser un montant additionnel de \$40.000. Le président des finances a clairement expliqué certains écarts dans les augmentations des divers services, notamment celui des travaux publics qui s'élève à \$1.129.006,61, comprenant également le service de la dette pour un montant de \$310.000.

Ainsi, fit-il remarquer, à l'item de l'entretien des rues, et comme hiver, il faut souligner le fait que lorsque les personnes peu soucieuses de la propreté de leur ville jettent des papiers dans la rue, il faut une équipe d'hommes pour les ramasser, et cela augmente le coût des services.

Le maire a fait remarquer que 8 pour cent du budget est affecté au service de la récréation, qui comprend également la bibliothèque municipale où 76.000 abonnés ont trouvé une détente au cours de l'année dernière. De \$29.000 qu'il était en 1966, le service des parcs exige cette année au-delà de \$42.000.

Au seul chapitre des conventions collectives, on constate une augmentation de \$70.000 à laquelle il faut ajouter les augmentations dans différents comités, comme par exemple celui de la voirie où une seule tempête de neige a coûté \$24.000 en transport de neige.

Il faudra s'en tenir au strict minimum durant la présente année si l'on ne veut pas accumuler un déficit l'an prochain et aucun règlement d'argent prévu ne sera dépassé, même si les dépenses sont plus élevées qu'elles ne l'étaient. Chaque comité verra à éviter les dépenses inutiles afin de pouvoir bouclier à la fin de l'année.

En somme, ce fut une revue complète des derniers estimés budgétaires qui furent soumis lors de la séance de lundi soir.

fait que lorsque les personnes peu soucieuses de la propreté de leur ville jettent des papiers dans la rue, il faut une équipe d'hommes pour les ramasser, et cela augmente le coût des services.

Le maire a fait remarquer que 8 pour cent du budget est affecté au service de la récréation, qui comprend également la bibliothèque municipale où 76.000 abonnés ont trouvé une détente au cours de l'année dernière. De \$29.000 qu'il était en 1966, le service des parcs exige cette année au-delà de \$42.000.

Au seul chapitre des conventions collectives, on constate une augmentation de \$70.000 à laquelle il faut ajouter les augmentations dans différents comités, comme par exemple celui de la voirie où une seule tempête de neige a coûté \$24.000 en transport de neige.

Il faudra s'en tenir au strict minimum durant la présente année si l'on ne veut pas accumuler un déficit l'an prochain et aucun règlement d'argent prévu ne sera dépassé, même si les dépenses sont plus élevées qu'elles ne l'étaient. Chaque comité verra à éviter les dépenses inutiles afin de pouvoir bouclier à la fin de l'année.

En somme, ce fut une revue complète des derniers estimés budgétaires qui furent soumis lors de la séance de lundi soir.

En spectacle à Drummondville

Les Trois Ménestrels sauront bien divertir leur public

DRUMMONDVILLE (R.G.)

— Comme l'indique leur nom, les Trois Ménestrels sont trois: il y a tout d'abord Maria, la seule femme du groupe, qui est le trait d'union et le bout-en-train de l'équipe; elle a une voix au timbre clair qui passe facilement de l'opéra à la chanson comique; Jean-Louis, le bouffon, fait la mise en scène des chansons et des mimes qu'il interprète; Raymond possède une voix de baryton qui se marie très harmonieusement avec celles de ses deux compagnons.

Leur spectacle ne comporte pas seulement des chansons sérieuses mais quasi des fantaisies comme "guerre de Troie", la chanson fétiche des Trois Ménestrels, qui ne cesse de déclencher le rire à chaque fois qu'ils la chantent.

En plus de leurs chansons, aussi bien opérétique que comique, les amateurs de son spectacle pourront encore applaudir différents sketches hilarants où les talents de comédiens du trio sont mis en relief.

Les Trois Ménestrels offriront au public connaissant quelque 25 chansons et numéros comiques d'une durée d'environ deux heures et trente minutes. On passera de la tendresse à la bouffonnerie et de la poésie à l'humour.

Ce sera sans doute le meilleur spectacle du genre de la saison, demain soir dans un cinéma de Drummondville.

cher le rire à chaque fois qu'ils la chantent.

En plus de leurs chansons, aussi bien opérétique que comique, les amateurs de son spectacle pourront encore applaudir différents sketches hilarants où les talents de comédiens du trio sont mis en relief.

Les Trois Ménestrels offriront au public connaissant quelque 25 chansons et numéros comiques d'une durée d'environ deux heures et trente minutes. On passera de la tendresse à la bouffonnerie et de la poésie à l'humour.

Ce sera sans doute le meilleur spectacle du genre de la saison, demain soir dans un cinéma de Drummondville.

Définition du Club des contremaitres de la Celanese

Le succès d'une entreprise dépend autant de l'esprit d'équipe que de la compétence

DRUMMONDVILLE (J.P.C.)

— M. Jean-Guy Gauthier, président du Club des contremaitres de la Canadian Celanese, a fait un brillant exposé de la célébration du 10e anniversaire de ce club, lors du banquet servi au motel Le Dauphin, samedi soir et auquel assistaient au-delà de 200 personnes, dont plusieurs invités, notamment le président de Chemcell, M. Malone et son épouse, ainsi que le nouveau gérant du plan local de Celanese, M. Doug Kay.

Le président du banquet a comparé la journée de samedi à une traversée en commun sous le signe du club des contremaitres, ayant à l'idée de former une "Table du capitaine" qui permit de se mieux connaître.

"Messieurs, dit-il, vous êtes membres du club des contremaitres; mais pouvez-vous définir ce qu'est le club des contremaitres, quelle est sa fonction, pourquoi a-t-il été fondé, et comment il a été réalisé en 1967-68? Comme il ne s'agit pas d'un examen oral ou écrit, M. Gauthier a pris sur lui de répondre lui-même à ces questions.

Tout d'abord, dit-il, le Club des contremaitres est avant tout un organisme communautaire, et nous savons que toute communauté humaine, l'ensemble des personnes aux prises avec les mêmes besoins vitaux et engagées dans le même destin, est aussi nécessaire à l'homme que sa liberté. Notre club est régi par des règles consenties et incorpore matériellement et normalement tous ses membres. Sa fonction est de grouper les adeptes et ceux qui ont des aspirations pour le devenir. Je dis membre, parce qu'à la suite de l'évolution des dernières années, les classes sociales se sont fortement rapprochées.

Les conditions sociologiques de l'exercice du commandant se sont modifiées. Le chef du type "totalitaire" ne correspond plus à la mentalité actuelle, la fonction du chef aujourd'hui a une attitude plus démocratique, en ce sens qu'il tient compte des conditions de ses subordonnés.

Pourquoi avons-nous fondé ce club? Parce que certains contremaitres des années 50-59 se sont réunis et se sont dit: "Chaque individu ressent une série de besoins humains, veut rendre service à la société et à l'entreprise et peut le faire avec la coopération de ses semblables. Partant de ces principes, ils ont formé une équipe au niveau des contremaitres et nous ont prouvé la nécessité de ce club et du travail en équipe, parce que le système actuel d'organisation d'entreprise, axé sur la division et la spécialisation, a accentué l'importance du travail en équipe.

C'est M. Malone qui écrivait à l'automne '66 dans la revue "Chemcell en marche": "C'est peut-être un truisme, mais il faut répéter que chez Chemcell, comme dans toute autre entreprise, le succès dépend de l'esprit d'équipe, autant que de la compétence de chacun".

Deux nouveaux hommes d'affaires de Nicollet se sont joints au club Optimiste du dernier souper-casualité de ce mouvement de service. Il s'agit de MM. Jean-Marc Proulx, et Raymond Proulx, qui ont reçu leur insigne et récit le credo des Optimistes.

J'ai cru de mon devoir, a dit en terminant le président du Club des contremaitres, de répondre à ces questions, étant donné que je termine cette année mon terme à la présidence du club. Je veux aussi vous laisser en vous disant de ne pas oublier, comme meneur ou futur meneur, que l'on vous jugera par la qualité et l'efficacité de vos actions dans les conditions changeantes.

Le club des contremaitres est avant tout un organisme communautaire, et nous savons que toute communauté humaine, l'ensemble des personnes aux prises avec les mêmes besoins vitaux et engagées dans le même destin, est aussi nécessaire à l'homme que sa liberté. Notre club est régi par des règles consenties et incorpore matériellement et normalement tous ses membres. Sa fonction est de grouper les adeptes et ceux qui ont des aspirations pour le devenir. Je dis membre, parce qu'à la suite de l'évolution des dernières années, les classes sociales se sont fortement rapprochées.

Les conditions sociologiques de l'exercice du commandant se sont modifiées. Le chef du type "totalitaire" ne correspond plus à la mentalité actuelle, la fonction du chef aujourd'hui a une attitude plus démocratique, en ce sens qu'il tient compte des conditions de ses subordonnés.

Pourquoi avons-nous fondé ce club? Parce que certains contremaitres des années 50-59 se sont réunis et se sont dit: "Chaque individu ressent une série de besoins humains, veut rendre service à la société et à l'entreprise et peut le faire avec la coopération de ses semblables. Partant de ces principes, ils ont formé une équipe au niveau des contremaitres et nous ont prouvé la nécessité de ce club et du travail en équipe, parce que le système actuel d'organisation d'entreprise, axé sur la division et la spécialisation, a accentué l'importance du travail en équipe.

C'est M. Malone qui écrivait à l'automne '66 dans la revue "Chemcell en marche": "C'est peut-être un truisme, mais il faut répéter que chez Chemcell, comme dans toute autre entreprise, le succès dépend de l'esprit d'équipe, autant que de la compétence de chacun".

Deux nouveaux hommes d'affaires de Nicollet se sont joints au club Optimiste du dernier souper-casualité de ce mouvement de service. Il s'agit de MM. Jean-Marc Proulx, et Raymond Proulx, qui ont reçu leur insigne et récit le credo des Optimistes.

L'événement n'a pas obtenu le succès espéré

Clément Girard remporte deux des courses d'autos-neige lors des compétitions Rotary

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les compétitions d'autos-neige, organisées par le comité des sports du club Rotary dimanche après-midi à la ferme du 3e Rang de St-Cyrille, ont attiré de nombreux spectateurs et plusieurs participants, qui tentèrent de mériter une partie de la bourse et des trophées, d'une valeur de \$250 offerts par le club local.

C'était la première tentative du club d'organiser un événement spécial en même temps que la tenue du traditionnel souper canadien, en s'engageant un plus grand nombre de personnes y participeraient. Il semble que l'événement n'ait pas rencontré les vues de l'organisation, qui s'était dévouée sans compter pour en assurer le succès.

Les compétitions elles-mêmes ont attiré 33 participants répartis dans quatre catégories, et une foule considérable. L'assistance au souper ne fut pas celle qui était anticipée, malgré que plusieurs personnes étaient présentes. Ce demi-succès semble attribuable au carnaval de Québec, qui a attiré des milliers de personnes durant cette extraordinaire fin de semaine.

Les compétitions d'autos-neige étaient divisées en quatre catégories distinctes. Les juges eurent beaucoup de difficultés à déterminer les gagnants suivant le classement des points, du fait que plusieurs ont terminé sur un pied d'égalité, et qu'il a fallu tirer au hasard le nom du gagnant.

Classe "A" — Dans cette classe, Gaëtan Girard, propriétaire du véhicule dont le conducteur était Clément Girard, s'est classé premier, suivi de René Girard et de Paul Cournoyer, propriétaires et conducteurs.

Classe "B" — Clément Girard, qui conduisait le véhicule de Gaëtan Girard, s'est classé également premier dans la catégorie "B", suivi de Jean-Pierre Roy à la conduite du véhicule de Frank Gougeon et de Clément Bluteau, à la conduite du véhicule de "Ski-Roule Lée", qui s'est classé ex-aequo avec Roy.

Classe "C" — Réjean Houle, qui conduisait un véhicule de "Ski-roule Lée", s'est classé premier dans cette catégorie, suivi de Germain Provancher, qui conduisait le véhicule de Royal Dubé, et de Clément Girard, propriétaire et conducteur.

Classe "D" — Gérard Côté, propriétaire de Drummond Marine, s'est classé premier de sa catégorie, suivi de Réjean Houle, qui conduisait pour Ski-Houle Lée et Gaëtan Girard, propriétaire du véhicule conduit par Clément Girard et de Jean-Pierre Roy, à la conduite du véhicule de Frank Gougeon.

M. Roger Lauzon, qui était chargé de déterminer les gagnants avec les membres de son comité, dont Nick Anglos et Jack Munro, s'est dit très satisfait des résultats, qui ont procuré l'occasion de faire davantage la connaissance de ceux qui ont participé à l'événement.

L'école de baseball, dans une lettre signée par M. Jean Fournier, demande que l'on compléte les estrades situées près de l'un des buts du champ où sont joués les parties. Les édiles municipaux ne sont pas d'accord pour donner suite à une telle demande, mais il a été décidé de faire une nouvelle étude sur le projet. Son Hon. le maire M. Marcel Collin et les échevins feront part de leur décision dans quelque temps.

Une subvention de \$500, a été accordée au Festival de l'Erable Inc., par le conseil municipal. Cette subvention est toutefois conditionnelle; le "char" de la reine est et devra demeurer la propriété du conseil. Les suggestions des spécialistes du Festival de l'Erable seront cependant prises en considération pour la décoration de ce "char" à l'occasion des manifestations de 1968.

Un déménagement nécessaire — Fermeture du dépôt actuel à Plessisville? — PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les membres du conseil municipal de Plessisville étudient le projet de fermer le dépôt actuel. Des dispositions sont prises pour rencontrer Me Marc Bergeron, député du comté de Mégantic à Québec, pour une solution concernant le déménagement de ce dépôt. Ce déménagement est rendu nécessaire par suite d'une demande faite à cet effet par le ministère de la Santé du Québec. Après une visite faite sur les lieux par un inspecteur du service concerné, on a informé le conseil municipal que le site du dépôt actuel n'était plus recommandable.

Une subvention de \$500, a été accordée au Festival de l'Erable Inc., par le conseil municipal. Cette subvention est toutefois conditionnelle; le "char" de la reine est et devra demeurer la propriété du conseil. Les suggestions des spécialistes du Festival de l'Erable seront cependant prises en considération pour la décoration de ce "char" à l'occasion des manifestations de 1968.

Un déménagement nécessaire — Fermeture du dépôt actuel à Plessisville? — PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les membres du conseil municipal de Plessisville étudient le projet de fermer le dépôt actuel. Des dispositions sont prises pour rencontrer Me Marc Bergeron, député du comté de Mégantic à Québec, pour une solution concernant le déménagement de ce dépôt. Ce déménagement est rendu nécessaire par suite d'une demande faite à cet effet par le ministère de la Santé du Québec. Après une visite faite sur les lieux par un inspecteur du service concerné, on a informé le conseil municipal que le site du dépôt actuel n'était plus recommandable.

Résultats des Quilles

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Bertrand Létourneau brille actuellement dans la ligue "Chez Nous", du salon de quilles Cavalier de Drummondville.

Brunelle Huile à chauffage	59
Emplois Fédéraux	34
Imprimerie Mayville	31
Pepsi Cola	27
Boucher Transport	26
Créations Triad	23
Thérèse Martineau même encore le bal dans la ligue féminine sportive de la salle de quilles Champion; en effet, elle a conservé la meilleure moyenne soit de 127, ainsi que le plus haut triple de l'année soit 438.	
Rose Dubois a roulé la meilleure partie de la semaine avec 186 quilles abattues, tandis que Anita St-Martin à la meilleure partie de l'année avec 201. May Barker a joué le plus haut triple de la semaine en abattant 413 quilles.	
Voici la position des équipes de cette ligue de la salle Champion:	
Bureau d'Evaluation	49
Sweeden Frosted Treat	48
Marcel Nettoyeur	47
Studio Sauvageau	47
Société des Artisans	43
Salon Hébert	41
Brunelle Huile à chauffage	39
Alie Auto Parts	28

Un déménagement nécessaire

Fermeture du dépôt actuel à Plessisville?

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les membres du conseil municipal de Plessisville étudient le projet de fermer le dépôt actuel. Des dispositions sont prises pour rencontrer Me Marc Bergeron, député du comté de Mégantic à Québec, pour une solution concernant le déménagement de ce dépôt. Ce déménagement est rendu nécessaire par suite d'une demande faite à cet effet par le ministère de la Santé du Québec. Après une visite faite sur les lieux par un inspecteur du service concerné, on a informé le conseil municipal que le site du dépôt actuel n'était plus recommandable.

Une subvention de \$500, a été accordée au Festival de l'Erable Inc., par le conseil municipal. Cette subvention est toutefois conditionnelle; le "char" de la reine est et devra demeurer la propriété du conseil. Les suggestions des spécialistes du Festival de l'Erable seront cependant prises en considération pour la décoration de ce "char" à l'occasion des manifestations de 1968.

— O —

Les dommages causés aux véhicules accidentés en fin de semaine, dans les limites de la cité, ont dépassé \$3.000, sans cependant enregistrer de blessé.

Samedi midi, deux véhicules ont subi pour \$650 de dommages à l'angle du boulevard St-Joseph et de la rue du Moulin. Il s'agit de ceux de Guy Blanchard et de Leo-Paul Deneault, tous deux de cette ville. Le véhicule de Blanchard était stationné près de l'intersection précitée, lorsqu'il fut heurté par celui de Deneault, qui circulait de l'ouest à l'est sur le boulevard St-Joseph. Il lui causa des dommages de l'ordre de \$150 pour en subir pour environ \$500.

A 13.30 heures du même jour, le véhicule de Mme Rita Ruel, de Drummondville-Sud, était stationné sur la rue Marchand, lorsque M. Bernard Demanche, qui circulait du sud au nord, tenta de freiner pour éviter la collision. Son auto glissa et alla donner contre celle de Mme Ruel, pour lui causer des dommages de quelque \$150 pendant que son véhicule en subissait pour environ \$500.

A 17.35 heures samedi après-midi, une auto-taxi propriété de M. Léopold Pelletier, conduite par Lionel Audet, circulait sur le boulevard St-Joseph en direction ouest, lorsqu'elle obliqua vers la gauche, précédée de Laurent Benoit, de Ste-Perpète de Nicolet, qui indiquait à l'aide de ses clignotants, son intention de s'engager sur la rue St-Jean. Au même moment, il fut heurté par l'auto qui le suivait, avec le résultat que les deux véhicules subirent des dommages évalués à près de \$850.

Le même soir vers 20 heures, M. Leo-Paul Martin sortait à reculons de sa cour, au 91 de la 13e Avenue, sans avoir remarqué le véhicule de Gilles Sawyer qui était stationné non loin. Il alla donner contre ce dernier pour lui causer des dommages de quelque \$350 et en subir pour une centaine de dollars.

Peu après minuit dimanche, soit vers 2.30 heures, une autre collision est survenue en face du 113 de la 9e Avenue dans le quartier St-Jean-Baptiste. Le véhicule de M. Lorenzo Faucher, de Ste-Brigitte-des-Saults, qui était stationné dans la rue, fut heurté par celui de M. Onil Martin, de cette ville, qui circulait de l'ouest à l'est sur la 9e Avenue. Il fut incapable d'éviter la collision par suite de l'état de la chaussée. Son véhicule subit des dommages de \$400 après en avoir causé pour \$200 sur celui de Faucher.

M. Joseph Gomez, de cette ville, circulait du sud au nord sur la rue Lowring, dimanche soir vers 20.30 heures, lorsqu'il fut heurté par l'auto de Jean-Guy Bussière, de ville Lasalle, qui circulait de l'ouest à l'est sur la rue Brock et qui n'avait pas remarqué l'arrêt à la rue Lowring. Les dommages se sont soldés par \$200 sur l'auto de Gomez et par \$900 sur celle de Bussière.



(Photo J.P.C.)

LE GROUPE D'ETUDIANTES, qui ont séjourné à Drummondville au cours de la semaine dernière dans le cadre d'échange d'étudiants organisé par le Rotary International, a été invité à visiter les ateliers de Drummond Business Forms par les propriétaires de l'entreprise. Elles ont été émerveillées des récents progrès

dans l'imprimerie. Dans l'ordre, Dorothy Garand, Jim Peterson, Joy Johnson, Nick Anglos, le responsable, Mary Lou Goulet, et M. Arthur L'Heureux, président du club local qui écoutent les explications fournies par M. Larry Caya sur le travail qu'effectue au pupitre, M. Marcel Bourrass.

Aux commissions scolaires du comté d'Arthabaska au cours du dernier exercice financier

Le ministère de l'Éducation a versé plus de \$5,400,000

Le procès se poursuit ce matin à Arthabaska

Richardson accusé de vol avec violence sur la personne de René Blanchette de Victoriaville

ARTHABASKA (R.L.) — Hier après-midi a débuté au Palais de Justice d'Arthabaska le procès expéditif de Jean Richardson, 29 ans, de Warwick, accusé d'avoir, à Victoriaville le 8 septembre 1967, dérobé \$69 à la personne de M. René Blanchette et d'avoir usé de violence contre cette même personne pour prendre cet argent, le tout contrairement à l'article 238 A du code criminel.

Nombre de 'bières' ?
La victime, René Blanchette,

a témoigné pour dire que dans la nuit du 8 septembre, alors qu'il revenait d'un hôtel pour aller manger au Vétérans, deux individus partirent à sa poursuite et sautèrent sur lui dans le terrain de stationnement de l'hôtel Central. Pendant qu'un des assaillants le tenait par le cou et le front, l'autre lui subtilisait les \$69 qui se trouvaient dans ses poches. La victime se rendit ensuite au poste de police où, après avoir raconté son attentat, on lui demanda d'aller identifier l'endroit précis. Un policier témoigna que la cassette de Blanchette se trouvait sur les lieux de l'attentat.

Blanchette identifia positivement Richardson comme étant celui qui le retenait. Il portait

un gilet de couleur orange et une barbe.

C'est à ce moment que l'on commença une longue discussion avec le témoin Blanchette à savoir si lui-même avait pris 2, 3 ou 4 grosses 'bières' durant la soirée, s'il avait été chez lui, ce qu'il avait fait chez lui, etc.

Présumé complice

On appela ensuite à la barre, Euclide Ramsay, le présumé complice de Richardson.

Ce dernier, qui subira lui-même son procès demain matin en marge de cette même affaire, raconta qu'il avait effectivement vu Richardson dans la soirée du 8 septembre, mais qu'il avait quitté ce dernier entre 11 heures et minuit pour ne plus le revoir avant de se retrouver en prison comme Richardson.

Détectives

Me Jean Gagnon, qui représentait Richardson, a ensuite tenté par tous les moyens de faire ressortir que lors de sa déclaration aux détectives Fournier et Scott, de la Sûreté municipale, son client n'était pas bien au courant de la mise en garde avant la déclaration. Le procureur de Richardson travailla à vouloir définir que Richardson avait fait sa déclaration face-à-face de quelque façon par les policiers. Comme les témoignages des deux détectives et celui de Richardson même n'ont laissé

aucune lueur d'espoir de ce côté, Me Gagnon, en désespoir de cause, essaya de faire dire au détective Scott qu'il était impossible qu'il ait pris à la dactylo à deux doigts, la déclaration de Richardson, sans qu'il fasse répéter le prévenu à chaque mot ou fasse des corrections par la suite. Cette tentative ne donna aucun fruit.

Comme défense, Me Gagnon fit comparaître son client qui n'apporta rien d'éclatant ou de nouveau.

Le procès en est rendu à ce stade.

Ce matin à 10 heures, la défense et la couronne présenteront leur plaidoyer respectif et le juge Grenier devrait normalement aussitôt rendre la sentence. Ensuite suivra le procès de Ramsay qui a plaidé non coupable et qui est défendu par Me Jean-Louis Provencher.

Franc... Parler

Une importante réunion de la Chambre de Commerce de Victoriaville est prévue pour mercredi soir à la mezzanine de la caisse populaire. Il y aura réunion des comités par groupes, suivie de la présentation des rapports de chacun de ces comités sur le travail fait à ce jour.

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le ministère de l'Éducation a versé aux commissions scolaires du comté d'Arthabaska, un montant de \$5,471,063.36, au cours de l'exercice financier 1966-67. C'est ce que relèvent les comptes publics pour cette date, déclare le député du comté, M. Roch Gardner.

Pour l'information de la population, le député donne ci-après les montants versés en subvention aux commissions scolaires de chacune des municipalités du comté. Le député fait remarquer que c'est là un montant énorme, Voie le montant de subventions à chacune des municipalités:

Arthabaska	\$333,038.50
Chénier	\$206,798.00
Chester-Est	\$ 64,772.00
Régionale des Bois-Francis	\$1,516,009.97
Notre-Dame du Rosaire	\$ 36,520.00
Princeville	\$205,996.54
St-Albert	\$ 23,159.00
St-Anne du Sault	\$171,097.00
St-Clothilde de Horton	\$ 96,628.00
St-Elizabeth de Warwick	\$ 31,797.00
St-Louis de Blandford	\$ 28,500.00
St-Norbert	\$ 92,792.00
St-Paul	\$138,478.07
Chester	\$ 71,671.65
St-Rémi	\$ 24,473.00
de Tingwick	\$ 97,442.23
St-Séraphine	\$1,828,251.20
St-Valère	\$383,370.25
Victoriaville	
Warwick	

M. Gardner ajoute par ailleurs: "On sait qu'en plus de cela s'ajoutent les taxes scolaires locales qui s'élèvent pour le comté à environ \$2,000,000. De plus, il faudrait ajouter à ces montants les frais d'étudiants qui vont aux écoles à l'exté-

rieur. Il faudrait aussi ajouter les subventions aux collèges privés, dont le montant n'est pas inclus dans les chiffres cités plus haut.

En toute justice, il faudrait également ajouter ce que coûtent au ministère de l'Éducation, les prêts et bourses du gouvernement.

Si on additionne tous ces montants, on approchera sûrement, si on ne dépasse pas les 10 millions de dollars pour le seul comté d'Arthabaska.

Il y a du rattrapage à faire dans le domaine de l'éducation. C'est pourquoi je suis très heureux que tant de sommes d'argent soient dépensées pour l'a-

venir de notre région et de notre province. On sait que de plus en plus dans la vie, le succès est conditionné à l'instruction et de plus en plus, on étudie plus longtemps qu'avant et c'est bien heureux. Personne ne regrettera d'accorder tant de subventions pour l'avenir de nos enfants".



(Photo LeRo)

LES TIGRES DE VICTORIANVILLE, en remportant le championnat de la saison 1967-68, ont franchi dimanche soir, une étape dans le but qu'ils s'étaient fixé au début de la saison de tout balayer sur leur passage cette saison. La seconde phase se veut d'être le championnat des séries éliminatoires. Dimanche contre Huil, le joueur qui a fait la différence est le combattif André Bessette. Ce dernier,

qui connaît une saison exceptionnelle, sa meilleure dans les rangs Senior, a marqué le but de la victoire à 20 secondes de la fin de la partie. C'était alors son deuxième filet du match. John Mentis a lui aussi connu une bonne soirée en participant à trois des buts du Victoriaville. Les deux piliers de ce gain de championnat, entourent leur instructeur, Lou Poliquin.

En recevant les Maroons

Les Olympiques disposés à niveler les chances

VICTORIANVILLE (R.L.) — Ce soir, au centre sportif Jean Béliveau, sera présentée la deuxième partie de la série finale de la ligue Junior B des Canadiens de l'Est, mettant aux prises les Olympiques de Victoriaville et les Maroons de Waterloo. Cette importante rencontre débutera à 20h.30.

Incidentement, dans la première partie de cette série disputée dimanche après-midi à Waterloo, les Olympiques ont dû s'avouer vaincus par le compte serré de 2 à 1 malgré les efforts répétés de tous les joueurs. Le seul filet des Olympiques a été enregistré par Richard Morisseau. La défensive des Olympiques fut à la hauteur de la situation et le gardien de buts Denis Provencher s'est encore signalé dans ses filets.

L'instructeur Georges Boucher s'est dit confiant de voir son club égaliser les chances ce soir contre cette équipe de Waterloo, qui a terminé au premier rang au cours de la saison régulière.

Classement final des compteurs

Voici le classement final des

compteurs du Junior B de Victoriaville pour la saison régulière.

On remarque que Gérard Garneau s'est avéré le meilleur franc-tireur avec 28 buts. Le défenseur Richard Thibodeau a accumulé le plus grand nombre d'assistances; soit 33. Il faudrait aussi signaler le magnifique rendement du joueur Paul Pothier, qui, à sa première saison, termine chez les cinq premiers compteurs.

Noms	Buts tot.
Gérard Garneau	28
Bernard Garneau	23
Jacques Dumont	21
R. Thibodeau	19
Paul Pothier	17
R. Morisseau	17
Jean Pélipin	16
Michel Perreault	15
Jean Bouchard	14
Gérard Lecointe	13
Bertrand Girard	12
Raymond Tardif	11
François Hamel	10
Guy Desjardins	9
Daniel Pélipin	8
J.-D. Laurendeau	7
Roger Charland	6
D. Provencher	5

Pour une période de trois mois

Un garagiste ne pourra conduire un véhicule

ARTHABASKA (R.L.) — Après avoir entendu les plaidoyers de la défense et de la couronne, le tribunal a condamné, hier, un garagiste de Warwick à \$50 et lui a fait interdiction de conduire un véhicule à moteur pour une période de trois mois, après qu'il eut trouvé coupable ce même garagiste d'avoir conduit un véhicule à moteur alors que ses facultés étaient affaiblies par la boisson.

30 heures de travail

L'accusé était représenté par Me Jean Gagnon de cette même ville. Tout au long de sa défense, Me Jean Gagnon s'efforça de prouver au tribunal que son client, impliqué dans un accident le jour de Noël, était dans un très grand état de fatigue et que l'accident en question était dû à cette fatigue et non au fait qu'il avait pris de l'alcool.

Tout au long du procès, il a été mis en évidence que le garagiste de Warwick avait eu une veille de Noël très bien remplie à son établissement, qu'il avait ouvert son garage après la messe de minuit pendant une heure et demie environ, qu'il avait réveillé dans sa famille et que sans s'être couché, il avait continué à donner du service à ses clients, le matin de Noël. L'accident est survenu sur le coup du midi.

Toute cette démonstration a peut-être joué un peu contre l'accusé. Comme l'a fait remarquer le juge, en admettant lui-même qu'il avait travaillé pendant 30 heures, le garagiste déclarait en quelque sorte qu'il était très fatigué. Aussi, en déclarant de plus qu'il avait pris quelques petites 'bières' du réveil et un petit verre de gin peu avant midi, du fait qu'il était très fatigué, ce peu d'alcool suffisait peut-être à affaiblir ses facultés de conduire.

l'accident, ne présentèrent pas des témoignages partiels, car il était évident que le fait de voir condamner le garagiste leur ouvrait une bonne porte pour le procès au civil.

Quant au client du garagiste, au moment de l'accident, ce dernier semblait être un ami de sorte qu'encre la, le témoignage n'a pas semblé très partial.

Comme l'a fait remarquer le juge en rendant le jugement, les deux policiers eux n'avaient aucun intérêt à prendre pour un parti ou l'autre.

Un des agents a admis en toute sincérité qu'il ne pouvait pas dire si les agissements du garagiste étaient dus à l'alcool ou à une grande fatigue.

Un autre agent a pour sa part déclaré que le garagiste avait de la difficulté à parler, qu'il chahutait, qu'il sentait l'alcool, qu'il devait s'appuyer sur une automobile, alors que la chaussée était sèche et qu'il répétait constamment les mêmes mots, quasi-incohérents.

Le témoignage, corroboré par tous les témoins, qui a certes le plus été lourd dans la balance, est le fait qu'immédiatement après l'accident, l'accusé s'est endormi au volant de son camion-jeep et qu'il avait le pied appuyé sur la pédale d'accélération. Le moteur tournait à pleine capacité.

Me Gagnon a fait tout son possible pour sortir son client, mais les preuves étaient trop accablantes. Le procureur insista sur le fait que son client avait travaillé pour rendre service à la société, qu'il faisait froid la veille et le jour de Noël, que c'était un service humanitaire qu'il avait voulu rendre à la population. L'avocat ajouta que son client avait cependant eu sa leçon et qu'il était probable que durant les prochaines périodes des Fêtes, il ne ferait plus tant de zèle et travaillerait moins.

En conclusion, le juge Grenier fit remarquer que la sentence qu'il devait rendre faisait plus mal à ce citoyen qu'à un autre, du fait qu'il avait besoin de conduire plus souvent que d'autres, mais que la loi était ainsi conçue et qu'il ne pouvait y déroger.

IL Y A DE QUOI ÊTRE FIERS

En vigueur immédiatement!
"American Motors adopte une nouvelle ligne de conduite pour permettre à 100,000 familles canadiennes de se procurer la voiture dont elles ont besoin à un prix qui leur convient."

NOUS AVIONS RAISON ET LES VENTES L'ONT PROUVÉ!

Notre décision de ne pas changer de modèle tous les ans vous vaut:
Un prix d'achat plus bas (tel qu'indiqué plus loin)
Dépréciation réduite
Valeur de revente supérieure
nous vaut:
Augmentation des ventes de 79%

Nous ne changerons pas cette voiture à succès en '69.

VOICI COMMENT LA RAMBLER AMERICAN SE COMPARE VIS À VIS LA COMPÉTITION. ÉTUDIEZ CE TABLEAU-FAITES UNE RANDONNÉE D'ESSAI-TIREZ VOS PROPRES CONCLUSIONS.

Marque	Prix de ce modèle	Logeabilité	Espace coffre (pi. cu.)	Garantie	Moteur standard
RAMBLER 220 sedan 2 portes	\$2382	6	12	5/50,000 2/24,000	128 c.v. 6 cylindres
VALIANT 100 sedan 2 portes	\$2682	6	14.1	5/50,000 2/24,000	115 c.v. 6 cylindres
FALCON sedan 2 portes	\$2671	6	12.3	5/50,000 2/24,000	100 c.v. 6 cylindres
CHEVY II NOVA sedan 2 portes	\$2697	6	12.4	5/50,000 2/24,000	140 c.v. 6 cylindres
VW Deluxe coach	\$2068	4	10.1	2/24,000	53 c.v. 4 cylindres

Prix de détail maximum suggéré, F.O.B. point d'expédition au port d'entrée.

AMERICAN MOTORS
UNE DIFFÉRENCE REELLE, UNE VOITURE SUPÉRIEURE.

VOYEZ TOUS LES MODÈLES AMERICAN, REBEL, AMBASSADOR ET JAVELIN AINSI QUE LES VOITURES USAGÉES Select CHEZ UN DE CES CONCESSIONNAIRES AMERICAN MOTORS/RAMBLER.

Garage ROYER & FRÈRE ENR. 2405 rue Royale 375-7744	Larochelle AUTOMOBILE ENR. 380 rue Thibou 375-7111 Cap-de-la-Madeleine	SHAWINIGAN-EST Garage F. Cossette Inc.	LA TUQUE GARAGE Gaudreault & Fils Enr.	LOUISEVILLE Garage Lagacé
---	--	---	---	------------------------------

TÉLÉVISION

Mardi

10.00-10.15	Télévision scolaire
10.15-10.30	Canadian school
10.30-10.45	The Baby Game
10.45-11.00	Voix de femmes
11.00-11.15	Romper room
11.15-11.30	News
11.30-11.45	The Children's Doctor
11.45-12.00	Monsieur Surprise
12.00-12.15	Friends' night
12.15-12.30	Concentration
12.30-12.45	The Donna Reed Show
12.45-1.00	Magic Tom
1.00-1.15	Edith se sépare
1.15-1.30	Chef Heine
1.30-1.45	L'école du bonheur
1.45-2.00	Histoires vraies
2.00-2.15	L'école du bonheur
2.15-2.30	M. dress-up
2.30-2.45	Paranormal
2.45-3.00	Temptation
3.00-3.15	Voix de femmes
3.15-3.30	The Mike Douglas show

13 CMTV

MARDI LE 27 FEVRIER 1968

* Symbole couleur

9.30	Mire et musique
10.00	Télévision scolaire
10.30	M. Surprise présente: "Géographie"
10.45	La souris verte
11.00	Histoires vraies
11.30	La poulette grise avec tante Jeannette
12.00	Les aventures de Maitour
12.15	Les petites annonces
12.30	Télé-Matinée
1.15	Yos vedettes mélangées avec Denise Maitour
1.30	Les plus beaux films: "La ravene des révoltes"
1.45	E.U. 1952. Western avec Randolph Scott et Patricia Wymore. Envoyé dans l'ouest pour découvrir des mines, un officier se fait passer pour instituteur.
3.00	Femme d'aujourd'hui
3.30	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bobino
4.30	"Boite à surprises"
5.00	"Cadets de la forêt: "Windgap"
5.30	Popeye avec oncle Claude
6.00	Votre spectacle "Tonnerre sur le Timbériand"
6.30	Les actualités - météo - sports
7.00	Votre spectacle (suite)
8.00	*Mission impossible
9.00	"Rue des Pignons"
9.30	*Moi et l'autre
10.00	*Tous pour un
10.30	Camera '68
11.00	Téléjournal
11.30	Les actualités - météo
11.31	Nouvelles du sport
11.32	Cine-Club
11.33	"Le visage"
11.34	Nouvelles anglaises
11.35	Fin de nos émissions

4.30-7.15	Nouvelles du sport
7.15-7.30	Télé-Matinée
7.30-7.45	Se poursuit
7.45-8.00	Editorial
8.00-8.15	St-Georges et ses amateurs
8.15-8.30	Truth or consequences
8.30-8.45	Seven on six
8.45-9.00	Quel est votre verdict?
9.00-9.15	Post time at the races
9.15-9.30	Dernière heure
9.30-9.45	Batman
9.45-10.00	Votre spectacle
10.00-10.15	Télé-Matinée
10.15-10.30	Se poursuit
10.30-10.45	Sports
10.45-11.00	Les gimbrettes
11.00-11.15	L'homme à la valise
11.15-11.30	dream of Jeanne
11.30-11.45	Opening of the Quebec
11.45-12.00	Legislature
12.00-12.15	Adam et Eve
12.15-12.30	The Jerry Lewis Show
12.30-12.45	Garrison's Gorillas
12.45-1.00	Mission impossible
1.00-1.15	The Red Skelton Hour
1.15-1.30	The Jerry Lewis Show
1.30-1.45	Cre Basse
1.45-2.00	Prose
2.00-2.15	It Takes a Thief
2.15-2.30	Rue des Pignons
2.30-2.45	Claude Blanchard
2.45-3.00	Wojeck
3.00-3.15	Thursday night at the movies
3.15-3.30	Moi et l'autre
3.30-3.45	Alfred Hitchcock présente
3.45-4.00	Pique White
4.00-4.15	N.Y.P.D.
4.15-4.30	Peter Gunn
4.30-4.45	Tous pour un
4.45-5.00	La cité sans voiles
5.00-5.15	News Magazine
5.15-5.30	The Avengers
5.30-5.45	The Invaders
5.45-6.00	Piège
6.00-6.15	Caméra 68
6.15-6.30	The Public Eye
6.30-6.45	Dernière heure et météo
6.45-7.00	Téléjournal
7.00-7.15	Eleven O'clock report
7.15-7.30	L'actualité
7.30-7.45	News
7.45-8.00	Eleventh hour report
8.00-8.15	News
8.15-8.30	La ronde des sports
8.30-8.45	La météo
8.45-9.00	Cinéma
9.00-9.15	Editorial
9.15-9.30	Nouvelles du sport
9.30-9.45	Pique
9.45-10.00	Viewpoint
10.00-10.15	Supplément régional
10.15-10.30	Les actualités, météo, sports
10.30-10.45	Di
10.45-11.00	Night report
11.00-11.15	Nouvelles du sport
11.15-11.30	Nuit sur blanc
11.30-11.45	The Tonight Show
11.45-12.00	Cinéma 7
12.00-12.15	The Joey Bishop show
12.15-12.30	Ciné-club
12.30-12.45	Sports final
12.45-1.00	One of a Kind
1.00-1.15	Palama Playhouse
1.15-1.30	Musique Marc Légrand
1.30-1.45	Final Report
1.45-2.00	Dernière édition
2.00-2.15	Téléjournal
2.15-2.30	Nouvelles anglaises
2.30-2.45	News



(Photo Roland Lemire)
C'EST DIMANCHE qu'avait lieu le vernissage de l'exposition de peinture du peintre madois Jacques Jourdain, à la Galerie des Vieux Trois-Rivières. Ci-dessus, M. Jacques Jourdain, sa mère Mme Théophile Jourdain et le Dr Jean Thifault, qui contemplant l'une des œuvres de l'artiste.

Exposition de vieux meubles

par Claire ROY

Aimez-vous les vieilles choses, les beaux meubles d'autrefois, à la ligne si simple, à la facture si pure? Aimez-vous les anciennes gravures? Si tel est le cas, vous serez servis à souhait en visitant l'exposition présentée au Centre d'art ces jours-ci et jusqu'au quatre mars.

Harvey Rivard, le plus actif de nos collectionneurs, a installé dans les salons du Centre d'art une partie de sa collection personnelle, une quarantaine de pièces, meubles et accessoires, gravures et tableaux. C'est un enchantement.

Lout est disposé de façon fort agréable, sans entassement. Dans un coin, il y a un ancien lit à colonnes, avec son ciel de lit et sa courte-pointe, datant du dix-huitième siècle. Les gens n'étaient pas gros ou ils devaient bien se tasser pour tenir à deux dans ce lit double.

Tout au long des murs on trouve des gravures anciennes, entre autres quelques peintures à l'aiguille d'une grande finesse. Une gravure évoque le Trois-Rivières d'autrefois. Quelques tableaux à l'huile figurent aussi dans l'ensemble. On voit un très beau Sutor Côté. Il y a également des pastels et une tapisserie naïve de feutre brodé.

Une commode galbée d'esprit Louis Quatorze est une pièce admirable, digne d'un musée. Et il y a des chaises, des fauteuils, un banclet ancien, des armoires dont l'une a "pointes à diamant" est remarquable par sa petite dimension, ce qui est extrêmement rare. Ces chandeliers, un crucifix, enfin divers objets, tous entièrement faits à la main, font de ces deux pièces bien éclairées, comme un intérieur d'autrefois et nous portent à rêver, à évoquer les rudes mains qui ont façonné ces choses avec tant d'amour.

Un musée déménagé à l'Expo

MONTREAL (PC) — Le Musée d'art contemporain est maintenant installé dans un nouveau local, l'ancien Musée des beaux-arts de l'Expo, à la Cité du Havre.

C'est avec une rétrospective des œuvres du peintre québécois Jean Dallaire que le nouveau Musée d'art contemporain ouvrira ses portes le 12 mars.

L'inauguration officielle du musée est prévue pour l'automne. Le rez-de-chaussée du nouveau musée est constitué de salles d'entreposage et d'emballage et des bureaux d'administration.

A l'étage, il y a quatre grandes salles d'exposition, dont une qui servira de bibliothèque et de salle de projection.

Horaires des cinémas

Théâtre Impérial
"The Wild Rebels" et "La rage de survie". Samedi, 7 h et 8.30 h. Dimanche et semaine, 1.30 h, 7 h et 8.30 h. Samedi, pour les leçons à 1 h. (Casino Royal) 1 h - 4.30 h - 8.55 h. Sur semaine, matinée 1 h, en soirée une seule représentation à 7 h. (Casino Royal) 2.35 et 8.50 h.
Théâtre Capitol
"Casino Royal" et "Fus sans sommation". Samedi, matinée 1 h. En soirée, une seule représentation à 7 h. Dimanche, continue à compléter de 1 h. (Casino Royal) 1 h - 4.30 h - 8.55 h. Sur semaine, matinée 1 h, en soirée une seule représentation à 7 h. (Casino Royal) 2.35 et 8.50 h.
Cinéma de Paris
Matinée à 1.30 h "Jerry chasseur d'espions" à 1.40 h et 8.22 h.
"Le péché des années jeunes" 3.23 h - 6.30 h et 9.34 h.
Théâtre Champlain
Une seule représentation en soirée, 7 h "Le CAID" 9.30 h "WILD'S REBELS"

Seulement 10 boursiers du Québec sur 135 anglais

OTTAWA (PC) — Le Conseil des arts a annoncé lundi que 145 heures candidats dont seulement 10 du Québec avaient obtenu des bourses de recherche représentant au total des déboursés de plus de \$1,000,000.

Ces bourses ont pour but de favoriser la recherche et l'enseignement universitaire dans les domaines des arts et des sciences sociales.

Les montants maximum des bourses est de \$8,000 dans le cas d'un candidat détenteur d'un baccalauréat qui entreprend des études post-universitaires d'une durée variant entre 8 et 12 mois; ce montant ne comporte pas d'allocations de voyage ni de recherche.

Des bourses de recherches allant jusqu'à \$7,000 sont accordées à des professeurs d'université qui ont obtenu un congé et qui détiennent tout au moins le statut de professeur associé. Dans le cas des autres boursiers, le montant alloué est de \$5,000 mais ils ont droit à des allocations de voyage et de recherche lorsque nécessaire.

Télé-Films

9.45-10.00	En matinée "L'homme du Niger", avec Victor Francen et Annie Dureaux.
11.30-11.45	Long métrage "La tentation de Barbizon", avec Simone Renat et François Perier.
12.30-12.45	Ciné-midi "Bibi Fricotin", avec Maurice Baquet et Colette Darfouly.
1.30-1.45	Les plus beaux films "La taverne des révoltes", avec Randolph Scott et Patricia Wymore.
2.00-2.15	Ciné-mardi "Les loups dans la berge", avec Pierre Mondy et Pascale Roberts.
4.30-4.45	Family theatre "Let's make it legal", avec Claudette Colbert et Robert Wagner.
11.15-11.30	Cinéma "Le bienfaiteur", avec Raimu et Suzy Prim. — Le bienfaiteur d'un petit village est, sans qu'il le sache, le chef d'une bande de gangsters.
11.30-11.45	Cinéma 7 "Piedalu à Paris", avec Ded Rysel et Félix Oudart — Un cultivateur vient à Paris proposer au gouvernement un plan de réforme financière.
11.45-12.00	Ciné-club "Le visage", avec Max Von Sydow et Ingrid Thulin. — Un illusionniste ambulant fait croire à sa propre mort. Drame psychologique d'Indmar Bergman.

Salle à Manger de la Place Royale 15e étage

C'est notre spécialité. Que ce soit une réunion intime ou un dîner d'entreprise, vous trouverez que manger chez nous est toujours une expérience agréable.

Nous accueillons avec plaisir tous les membres du Diners Club et de Affinity Expres.

PREMIER SPECIAL SUR DEMANDE

DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES

CINEMA DE PARIS

HORAIRE: 1.30 SOIREE 6.30 et 8 heures

La lutte entre l'amour et le devoir

Maurice RONET Marie VERSINI

LE PECHÉ DES ANNEES JEUNES

WADE PRESTON ELGA SOMMERFELD

Jacques Cousteau CHASSEUR D'ESPIONS

CASINO ROYALE

C'EST TROP POUR UN SEUL JAMES BOND

CASINO ROYALE EN FRANÇAIS POUR TOUS

PETER BELLIUS URSULA ANDREWS DAVID NYEEN WOODY ALLEN JOANNA PETT GORDON WELLES DALIAN LAYI REOBHAN KEITH WILLIAM HOLLER PANAVISION TECHNICOLOR

COMPLÉMENT DE PROGRAMME: UN FILM EN COULEURS "FEU SANS SOMMATION" Avec AUDIE MURPHY

A L'AFFICHE HORNAIRE: Mat à 1 h. Casino Royale à 2 h, 35 En soirée, une rep. à 7 h. Casino Royale à 8 h, 50

CINEMA FAMEUX PLAYERS A L'ENSEIGNE DES PLUS GRANDS SUCCES DU CINEMA MONDIAL I

1 h. 30 - 7 h. 8 h. 30 JUSQU'A VENDREDI

IMPERIAL

14 ans et plus

THE WILD REBELS

TECHNICOLOR

2e FILM LA RAGE DE SURVIE

Glen Ford Stella Stevens

JUSQU'A VENDREDI

CHAMPLAIN

14 ans et plus

THE WILD REBELS

2e FILM "LE CAID" avec George Segal

JEUDI — 29 FEVRIER — 8.30 HEURES

tmm

LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE en tournée dans plus de 50 villes présente

LES GRANDS SOLEILS de Jacques Ferron

avec YVES LÉTOURNEAU Gilles Cloutier, Guy L'Ecuyer, Bernard Lapierre, Jean-Marie Lemieux, Marthe Mercure, Jean Perraud.

dans une mise en scène d'ALBERT MILLAIRE

AU THEATRE CAPITOL

BILLET EN VENTE CHEZ DUPUIS FRERES

BOUTIQUE FANTASMAGORIQUE

Tél.: 374-2411 ext. 77

\$2.00 — \$2.50 — \$3.00 — \$3.50

Ce soir, grandiose soirée du

Mardi Gras

Au PAVILLON MAURICIEN

\$200. EN PRIX

- Meilleures costumes
- Danse des ballons
- Prix de présence
- Concours divers
- Du plaisir pour tous

ORCHESTRE: Robert Kirouac et les Kosacks

CE SOIR C'EST

Mardi Gras

O'Flammes

Venez partager notre plaisir et nos rires

- Tout le personnel Costumé
- NOMBREUX PRIX DE PRESENCE

P.S. Rappelez-vous tout le plaisir que nous avons eu à l'Halloween!

EN PLUS ce soir les dames pourront demander les messieurs à danser.

O'Flammes

1528, Notre-Dame Trois-Rivières

Elle survient à la suite d'une forte augmentation de l'évaluation municipale

Réduction considérable du taux de la taxe à Ste-Anne

SAINT-ANNE DE SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Sainte-Anne de Sorel vient d'adopter son budget pour 1968. Le taux de la taxe est passé de \$2.50 à \$0.80 par \$100 d'évaluation.

Par suite de la confection d'un rôle d'évaluation scientifique qui a fait passer l'évaluation municipale impossible de \$1,632,000 à \$6,471,380, le taux de la taxe foncière générale a été fixé pour 1968 à \$0.40 par \$100 d'évaluation. Ce taux était de \$1.00 l'an dernier.

Par ailleurs, le taux de la taxe d'administration de l'aqueduc est lui aussi passé à \$0.40 par \$100 d'évaluation. Il était de \$1.50 au budget de 1967.

Depenses

Les dépenses prévues pour 1968 se chiffrent à \$133,269.81. Les dépenses générales d'administration prennent \$45,002.50 de ce montant; l'achat de l'eau à la ville de Sorel, \$36,555, les dépenses pour l'aqueduc, le service de la dette et l'entretien, \$36,787.31 alors que le service des vidanges coûtera \$4,925.

chalet, en vertu du règlement no: 32, rapportera la somme de \$26,555. De plus la municipalité a un montant de \$1,326.86 à collecter en arrérages et compte recevoir une subvention du gouvernement provincial de \$3,540. Le grand total des revenus non fonciers s'établit à \$44,642.84.

Rôle d'évaluation

Selon le nouveau rôle d'évaluation dit scientifique, adopté par le conseil municipal le 30 décembre dernier, la valeur imposable de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel se chiffre à 6,471,380 et la valeur non-imposable à \$609,940. Les évaluateurs chargés de la confection de ce rôle avaient proposé une évaluation de \$8,116,510, soit \$7,399,250 pour les biens imposables et \$719,660 pour les biens non-imposables. Une diminution de l'évaluation a été apportée en ce qui concerne les terres en culture.

Aqueduc

Le nouveau budget commande des augmentations en ce qui a trait à la taxe d'eau. Les résidents à l'année paieront \$50 au lieu de \$30 et les villégiaturés, \$35 au lieu de \$20. Par ailleurs, des tarifs spéciaux s'appliquent à la Commission scolaire, qui paiera \$220 au lieu de \$150, la Colonie Saint-André, \$150 au lieu de \$100; l'Auberge de la Rive, \$200 au lieu de \$100.

Le même tarif qu'auparavant sera chargé pour l'église, la salle paroissiale et le presbytère, soit \$100.

Pour les piscines privées, portatives ou permanentes, le tarif sera de \$60 au lieu de \$30 pour toute piscine d'une capacité supérieure à 10,000 gallons. Le tarif sera de \$15 pour les piscines d'une capacité allant de 1,000 gallons à 10,000 gallons.

Le conseil municipal est autorisé à charger au ministre des Frères Chrétiens, dont la maison est située au 294 Chenal du Moine, un montant de \$75 par année pour le service d'aqueduc.

Par ailleurs, les taux pour l'installation des conduites d'eau ont été augmentés. La conduite d'un demi-pouce de diamètre coûtera \$65 au lieu de \$40; celle de trois quarts de pouce, \$70 et celle d'un pouce, \$75.

Souignons d'autre part que le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel a aboli l'acompte de deux pour cent qui était alloué aux contribuables qui payaient leur compte de taxe dans les vingt jours de sa réception.

Une centaine de contribuables bientôt convoqués

La Chambre de Commerce verrait le jour d'ici un mois à Nicolet

par Robert POULIOT

NICOLET — Quelques hommes d'affaires de Nicolet s'apprêtent à convoquer, d'ici quelques jours seulement, une centaine de contribuables de la région, afin de jeter les bases d'une Chambre de commerce locale. En dépit du nombre d'organisations qui ont été formées depuis quelques années, il n'y a pas eu de chambre de commerce sérieuse depuis la chute de la Jeune Chambre de Nicolet, il y a quelques années. L'une des principales raisons qui motivent les organisateurs à agir vite s'inscrit dans les priorités qui prévalent aux transformations majeures que connaît la comté au cours des prochains mois.

A l'issue de consultations effectuées au sein de quelques groupements professionnels et sociaux, certains observateurs laissent entendre que la population locale est de plus en plus favorable à la fondation d'un tel corps intermédiaire, en vue d'atténuer la gravité de problèmes aigus qu'affronte la population en automne prochain.

Au nombre de ces préoccupations, on note particulièrement la crise du logement, qu'accentuera la venue de 125 nouveaux professeurs à l'école polyvalente en septembre, la construction de la route Trans-québécoise, qui augmentera sensiblement le volume de touristes, la confusion qui semble persister au gouvernement quant au projet de sidérurgie nationale et la municipalisation de divers services publics à Nicolet de même que la coordination de l'usage des services essentiels entre les municipalités limitrophes du fleuve.

Des échéances capitales

Plusieurs tentatives pour fonder une telle Chambre ont jusqu'ici échoué. D'aucuns affirment que la population n'était pas encore suffisamment stimu-

lée à agir vite. "Mais depuis l'ouverture du pont, il semble qu'un malaise général soit ressenti face aux difficultés à combler à Nicolet", fait remarquer un professionnel bien en vue. Le fait est qu'au terme de plusieurs rencontres d'hommes d'affaires, de conférences et d'assemblées publiques, Nicolet soit appelé à raffermir davantage son statut de ville avec tous les inconvénients qu'un tel aménagement entraîne ailleurs dans "la belle province".

Canaliser les revendications

Plusieurs intéressés suggèrent même que la Chambre, tout en conservant une base locale essentielle à l'efficacité de son secrétariat, puisse recruter des personnalités à l'extérieur de la ville de Nicolet. "Ceci afin de souligner le caractère régional de nombreux problèmes qui nous affectent actuellement", insiste l'un des instigateurs du projet. Il est probable que l'éventuel organisme constitue à cet effet le prolongement des Jeunes Chambres du Lac St-Pierre dont sont dotées d'aus-

petites localités que Pierreville, Gently et St-Célestin. On envisage même de former des comités dont l'objet d'études serait l'agriculture. "Pourquoi ne pas profiter du fait que notre député soit simultanément ministre de l'Agriculture et de la Colonisation", poursuit le même organisateur.

En somme, la Chambre de commerce de Nicolet canaliserait les revendications et activités de plusieurs organismes tels que l'Association des marchands, les clubs Optimiste et Richeheu et le comité d'expansion industrielle que préside le Dr Roger Veilleux. Le projet ne se traduit donc plus qu'en une question d'échéances à respecter ou même, aux dires des instigateurs, "du nombre de membres actifs".

Comme dans le reste de la province, les problèmes seraient devenus subitement aigus alors qu'ils avaient été jusqu'ici latents du point de vue des observateurs et dirigeants municipaux.

Un autre phénomène aurait également contribué à l'émergence subite d'une conscience locale comme en fait foi une réunion récente du Conseil économique à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Mercredi dernier, eut lieu une assemblée de quelques agents industriels, dirigeants d'entreprises privées et hommes d'affaires de toutes sortes qui devaient mettre au point les mécanismes d'un comité industriel de coordination pour la majeure partie du diocèse de Nicolet. Déjà Drummondville et Victoriaville ont pris une importante avance sur la région limitrophe du fleuve dans les initiatives au sein du CER.

Plusieurs priorités ont d'ailleurs été formulées au cours de cette rencontre: main-d'oeuvre spécialisée et aide technique de la part des gouvernements fédéral et provincial résument les difficultés majeures des petites et moyennes entreprises. Plusieurs administrateurs du secteur de Nicolet et Bécancour avaient été invités à participer à cette première assemblée mais aucun d'eux n'y assista. Le secrétaire général du CER, M. Gilles Massé, fit observer qu'à ce titre, le type d'échéan-

Courrier Sud

La direction des transports de la régionale Provencher tiendra ce soir et mercredi une séance d'information pour les chauffeurs d'autobus de la région. La session aura lieu ce soir et demain au Mont-Bénildé respectivement pour les chauffeurs de la régionale et des Commissions scolaires locales en vue de l'obtention d'un permis spécial de conducteur d'autobus scolaires. M. Alonzo Leblanc, officier du ministère des Transports et Communications, prononcera une conférence sur la signalisation et le code de la route. Par la suite, M. Donat Gauthier présentera aux participants un film de la Ligue de Sécurité du Québec. Enfin, M. Lionel Martin, du Club automobile de Québec, s'entretiendra avec les chauffeurs sur le transport scolaire. La responsabilité de ces deux séances est une initiative de M. Gilbert Trempe, directeur des transports à la régionale.

Au cours de la dernière assemblée des commissaires, la Commission scolaire de Nicolet a décidé de déléguer ses pouvoirs de négociations à la Fédération provinciale, en vue de la prochaine convention collective que les enseignants s'apprêtent à signer avec le gouvernement provincial, à l'issue de la bataille syndicale de l'an dernier et qui résulte de l'adoption du bill 25.

Une dizaine de représentants de parents assisteront à l'assemblée des commissaires le 13 février. Il s'agit là d'une innovation puisque jamais aussi forte délégation ne s'était rendue à une réunion de la Commission scolaire de Nicolet. Aux dires mêmes des commissaires, la présence de ces contribuables motiverait davantage les administrateurs scolaires dans l'exercice de leurs fonctions.

La ville de Nicolet devrait recevoir une réponse du ministère de la Main-d'œuvre, d'ici quelques jours, au sujet de la prolongation de la période des travaux d'hiver. En effet, M. Côté, qui a pris connaissance de la résolution, a déjà communiqué avec le ministre Marchand à ce sujet. On sait que Nicolet voudrait tirer profit au maximum de ce programme d'aide aux travaux d'hiver pour la construction de son aqueduc municipal.

Prix élevés payés pour des animaux



Prix élevés

Des animaux de choix ont été vendus à différents marchés au cours du dernier Salon national de l'Agriculture à Montréal. Le prix moyen payé pour les bouvillons a été de \$655, soit une moyenne de \$0.69 la livre. Le champion de cette catégorie appartenait à M. Gemma Roy, de Sully, Témiscouata, pour lequel Dominion Stores a versé un montant de \$5,623.50. L'animal, d'une pesanture de 978 livres, a été payé \$5.75 la livre.

Le deuxième prix payé, soit \$2.25 la livre, l'a été pour un animal appartenant à Mlle Huguette Laboné de St-Gilles de Lotbinière. La bête pesant 897 livres a rapporté la jolie somme de \$2,018.25, versée par les marchés Richeheu. Les marchés Métro ont déboursé \$1,000, soit un dollar la livre, pour un bouvillon appartenant à M. Pierre Champagne de Berthierville.

Parmi les autres éleveurs du Coeur du Québec, qui ont vendu des animaux, mentionnons Mlle Hélène Goggin de Plessisville, qui a reçu une somme de \$468.96 de M. Nicholl pour sa bête, ainsi que Mlle Patricia Goggin, de Plessisville également, obtenant \$384.71 de Laurier Pack, pour le comble de Métropole, Gérard Dubuc, de Ste-Eulalie, comté de Nicolet, obtenant \$446.88 de Meunier et Frères.

Lors de la vente à l'enchère d'agneaux de marché, c'est un animal de M. Claude Descôteaux, de St-Joachim, comté Yamaska, qui a rapporté le plus à son propriétaire. Dominion Stores a versé une somme de \$217.08, soit une moyenne de \$0.81 la livre.

Canada Packers a acheté, au prix de \$120.52, une bête appartenant à M. André Millot de Yamachiche, comté St-Maurice, tandis que Claude Dagenais versait \$270.66 pour un animal de M. Gérard Descôteaux de St-Joachim, comté Yamaska.

Prêts hypothécaires peu coûteux

Obtenez de l'argent comptant pour les réparations de la maison, pour une nouvelle voiture, pour des vacances, ou pour toute autre bonne raison.

Vous empruntez	Versements mensuels aussi bas que
\$2,000	\$38.10
\$3,000	\$57.14
\$4,000	\$76.19
\$5,000	\$95.24

Les mensualités ci-dessus sont basées sur 15% par an pendant 7 ans.

Pourquoi notre plan est-il le meilleur?

AUCUN FRAIS DE BONI, NI D'HONORAIRES CACHÉS: Chez Associates vous bénéficiez d'un contrat hypothécaire très clair. Aucun boni, aucun honoraire caché ne sera exigé. Vous pouvez payer avant l'échéance. Arrangements confidentiels.

SERVICE RAPIDE: Il vous suffit de nous dire combien vous avez besoin et nous établissons un plan à votre intention, immédiatement.

ASSOCIATES REALTY CREDIT LIMITED



Trois-Rivières
394, rue Des Forges
Tél.: 378-5441

Revenus

Au chapitre des revenus, on remarque qu'une taxe foncière générale de \$0.40 par \$100 d'évaluation sera prélevée sur l'évaluation imposable de \$6,471,380, et qu'elle rapportera au trésor municipal un montant de \$25,855.52 qui servira à l'administration générale.

Par ailleurs, une taxe foncière spéciale à \$0.40 par \$100 d'évaluation sera également prélevée sur l'évaluation imposable de \$6,240,650 attachée aux dépenses pour l'administration de l'aqueduc. Cette taxe rapportera \$24,960.20.

Souignons qu'au 31 décembre 1967, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel avait en disponibilité un montant de \$37,810.25, soit \$11,350 destinés à l'administration générale et \$26,460.25 pour l'aqueduc, en vertu du règlement 127.

En ce qui concerne les revenus non-fonciers, la taxe de vidange, payable à raison de \$10 par maison et \$5 par chalet, rapportera \$4,925. Pour les autres revenus non-financiers, le montant s'établira à \$7,796.98 dont \$5,366.68 pour la taxe de vente.

La taxe d'eau, chargée à raison de \$50 par maison et \$35 par

A Plessisville

Les élèves sont assidus à l'école de ballet

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Une assiduité remarquable est tout à l'honneur de quelques 40 élèves de l'école de ballets de Plessisville. La directrice, Mme Guy Sévigny, souligne que cette assiduité se maintient depuis le début des cours, en septembre dernier. Une vingtaine de séances ont déjà été tenues, à raison d'une par semaine, à l'école Ste-Famille, avec Mme Carole Chartier-Provencher comme animatrice.

Quatre garçons seulement font partie du groupe d'élèves de l'école de ballets de Plessisville. L'âge des élèves varie entre 5 et 15 ans. Plusieurs en sont à leur 5ème ou à leur 6ème année de participation aux cours de ballets. Tous les élèves travaillent sérieusement et font preuve de bonne volonté pour assurer le succès de leur formation.

Récital en mai

Un récital marquera la fin de 1967-68 à l'école de ballets de Plessisville. Cette manifestation aura lieu en mai prochain et le programme est déjà en préparation par Mme Guy Sévigny, directrice. Le public sera invité à ce récital de fin d'année qui aura lieu à l'école des Métiers. L'école des ballets de Plessisville est une section du Conseil des arts, dont Mlle Yvonne Roger est la présidente actuelle.

Perfectionnement en hôtellerie

SOREL (L.B.) — Des cours de perfectionnement en hôtellerie seront donnés conjointement par le service provincial de l'hôtellerie et l'auberge de la Rive, du 8 au 12 avril prochain à l'Auberge de la Rive à Sorel.

Les sujets des cours porteront sur la personnalité, le service de table, l'hôteesse, le maître d'hôtel, le bar, la sommelierie, la gouvernante, et la femme de chambre.

Les cours qui seront donnés l'après-midi seront répétés le soir pour permettre à ceux qui travaillent soit le jour, soit le soir, de suivre cette série de cours, qui sont donnés gratuitement.

Perspectives

CETTE SEMAINE

Etudiants africains au Québec

Un bon millier des Noirs du Québec sont des étudiants ou des stagiaires venus des pays de l'Afrique noire et du Maghreb arabe. Ces jeunes gens, en majorité francophones, poursuivent leurs études dans les universités et dans quelques institutions spécialisées du Québec. Quelques-uns d'entre eux nous parlent de leurs relations avec le milieu québécois.



Le nouvelliste

POUR VOUS ABONNER, SIGNALEZ:

Trois-Rivières et Cap 376-2501	Victoriaville 758-8555
Louiseville 228-4032	Shawinigan 537-1801
Nicolet 393-5849	Grand'Mare 538-2347
Drummondville 478-4101	La Tuque 523-4347

Trust Royal

Biens administrés \$8.3 milliards - Le Trust Royal est dédié aux particuliers et aux entreprises.

La plus importante société de trust du Canada précède les autres une fois de plus...

AVEC 5 1/4%

sur les comptes d'accumulation d'épargne
Le Trust Royal porte l'intérêt de 5% à 5 1/4%

A compter du 1er mars, les comptes d'accumulation d'épargne rapporteront 5 1/4% d'intérêt calculé sur le solde mensuel minimum. Les comptes d'épargne ordinaires continueront de rapporter un intérêt annuel de 4%, calculé sur le solde semestriel minimum. Les comptes d'épargne ordinaires vous permettent de faire des chèques sans frais.

Trust Royal

Le Centre d'Achats de Trois-Rivières-Ouest



lance aujourd'hui une formidable

PROMOTION DE VENTE

dans le but de permettre à toute la population de la rive nord et de la rive sud de profiter de



SENSATIONNELS SPECIAUX DANS SES MAGASINS

Tout achat vous donne droit à des billets qui vous feront participer à un

GRAND TIRAGE, QUI AURA LIEU LE 13 AVRIL, à 4 h. P.M.

Pour couronner cette gigantesque période de promotion

4 GAGNANTS

VOUS POUVEZ GAGNER

SOIT UN

STÉRÉO

ZÉNITH

OU UNE

LESSIVEUSE-

SÉCHEUSE

MAYTAG DE LUXE

OU UN

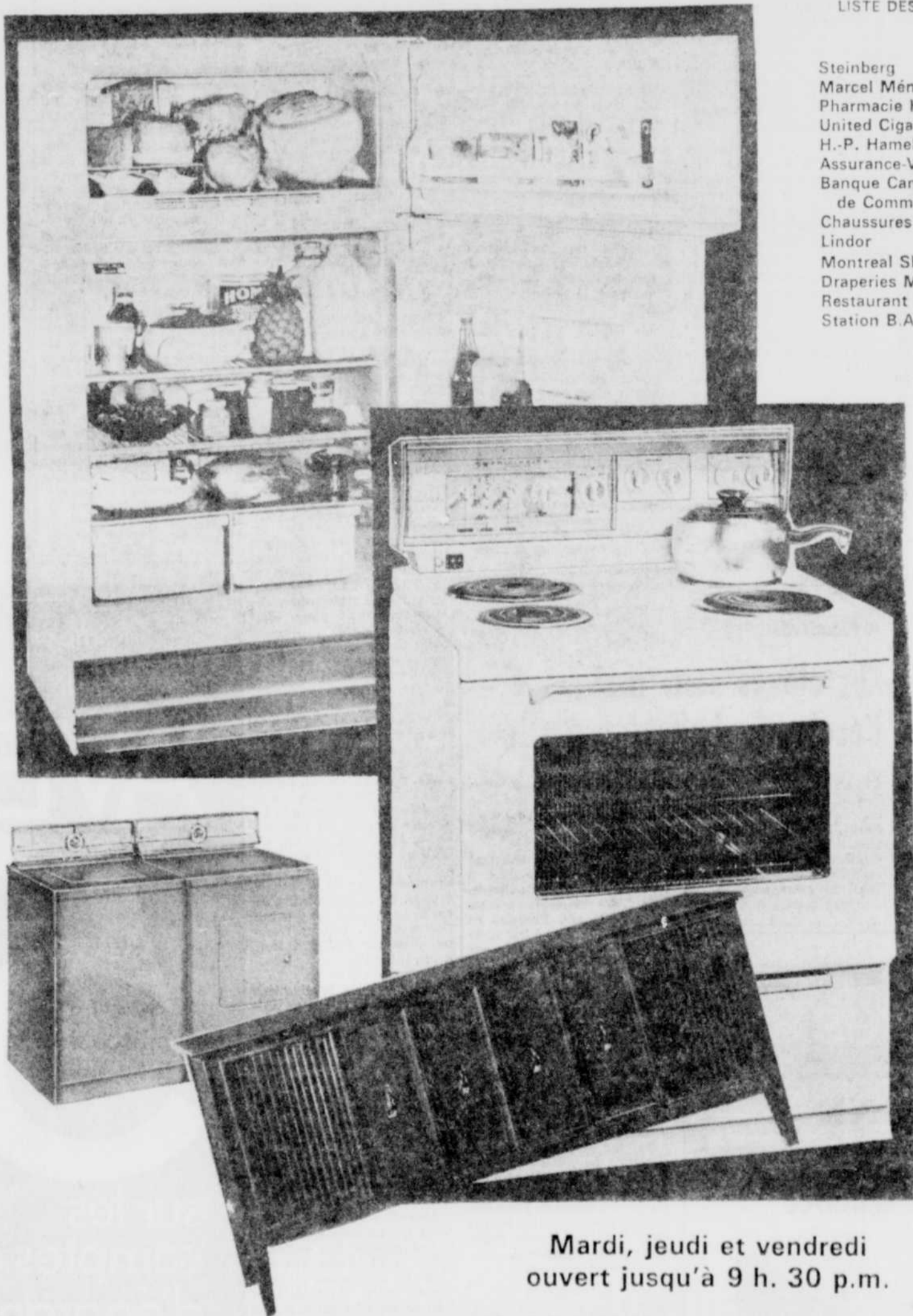
POËLE

"FRIGIDAIRE"

OU UN

RÉFRIGÉRATEURS

"Frigidaire"



LISTE DES MAGASINS POUR OBTENIR VOS BILLETS

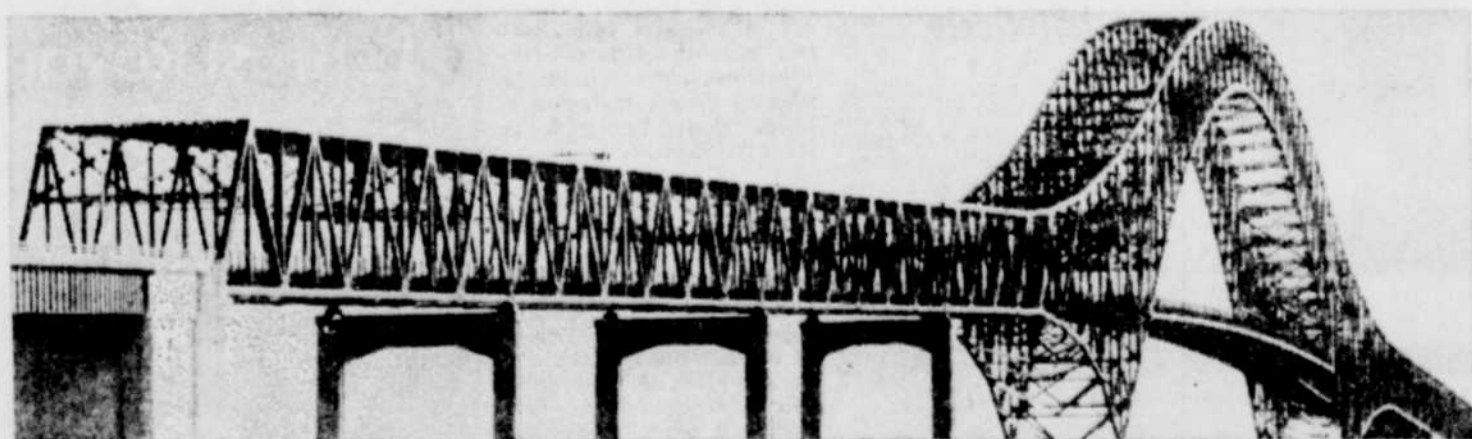
- | | |
|---|-------------------------------|
| Steinberg | Salle de Quilles |
| Marcel Ménard Sports | Pepe le Moko |
| Pharmacie Houde | Laura Secord |
| United Cigar Store | Barbier Rabouin |
| H.-P. Hamel, Nettoyeur | Bijouterie D. Armstrong |
| Assurance-Vie Confédération | Reitman's |
| Banque Canadienne Imperiale de Commerce | Cartier Vêtements pour hommes |
| Chaussures Normandie | Fifth Avenue |
| Lindor | Magasins de Variétés United |
| Montreal Shoe Store | Pascal Hardware |
| Draperies Montréal | Trans-Canada Shoes |
| Restaurant du Centre | Salle Duvernay |
| Station B.A. | |

Vous trouverez de tout dans l'un ou l'autre de ces magasins spécialisés, et cela à des bas prix incomparables.

Le Centre d'Achats de Trois-Rivières-Ouest ne néglige rien pour satisfaire sa nombreuse clientèle des deux rives.

Le Centre d'Achats de Trois-Rivières-Ouest est situé à la sortie du pont

Mardi, jeudi et vendredi ouvert jusqu'à 9 h. 30 p.m.



BIENVENUE AUX GENS DE LA RIVE SUD

PAS DE PARCOMÈTRE

STATIONNEMENT POUR 1,500 AUTOS

